

La Municipalité en Direct

Conseils : Le prochain conseil municipal aura lieu le mardi 19 mai à 20h30 dans la salle du conseil de la mairie.
Le prochain conseil municipal des enfants aura lieu le mardi 5 mai à 17h30 dans la salle du conseil.

Commission : Une commission voirie aura lieu jeudi 28 mai avec à l'ordre du jour la liste des travaux de modernisation de voirie 2015.

Circuit scolaire : Le conseil général vient de nous informer que faute d'un nombre d'élèves suffisant, le circuit PA1 (écoles élémentaires) sera supprimé à la rentrée prochaine. Si votre enfant est au minimum en grande section, si vous habitez à plus de 3 km de l'école, prenez contact avec la mairie afin de demander le maintien de ce service.

Jardins familiaux : Une parcelle est disponible. Pour tout renseignement, contactez le C.C.A.S. au 02 99 62 65 60.

Règlementation haies bocagères : L'abattage de haies et d'arbres qui les composent n'est pas de toute liberté pour leurs propriétaires. Certaines de ces haies sont inscrites au PLU de la commune, et à ce titre sont assujetties à une réglementation particulière. Renseignez-vous auprès de la mairie avant toute opération de ce type afin de vous éviter toute poursuite éventuelle.

La Poste : La commune a reçu un courrier de La Poste l'informant de sa décision unilatérale de nouveaux horaires à compter du 1er juin : du mardi au vendredi : 8h30 - 12h15 et le samedi : 9h - 12h. La municipalité pour sa part continue à soutenir le maintien des services publics de La Poste. Un nouveau rendez-vous est demandé.

Vous pouvez soutenir cette action en venant signer le document mis à votre disposition à la mairie.

Interdiction préfectorale de brûlage : Le brûlage à l'air libre des déchets verts ménagers et professionnels, ainsi que les résidus de culture et autres résidus végétaux d'origine agricole est interdit toute l'année. L'arrêté préfectoral est consultable en mairie.

Risques feux de forêt : Dans une périmètre de 200 mètres autour des bois, forêts, landes et plantations, ainsi que sur les voies publiques les traversant, il est interdit à toute personne d'utiliser des pièces d'artifice, des allumettes, bougies, barbecues et de fumer, mais aussi de porter ou d'allumer du feu, d'incinérer des végétaux sur pied.



cérémonies

COMMÉMORATION DU 8 MAI 1945

La commémoration se déroulera le vendredi 8 mai. Toute la population y est cordialement conviée.

11h15 : Cérémonie aux couleurs devant la mairie, puis dépôt d'une gerbe au monument aux Morts.

12h : Vin d'honneur offert par la municipalité (salle Corbière).



Evénements

TOUR DE BRETAGNE CYCLISTE

Vendredi 1er mai

La 7e et dernière étape de la 49e édition du Tour de Bretagne cycliste, trophée Harmonie Mutuelle débutera à Liffré pour 146.3 km de course. Le départ sera donné à 13h à Liffré. Venez applaudir les coureurs qui traverseront La Bouëxière vers 14h45 par la rue de Fougères avant de reprendre la direction de Liffré. Vers 16h, vous pourrez assister à la remise des prix à Liffré.

LE COCHON A PÉDALES

Samedi 2 mai - Espace sportif couvert

Une journée festive en plein air s'organise à l'initiative de plusieurs associations : Espérance cyclisme/MTB, Bouëxazik, en partenariat avec le café La Bicyclette et avec le soutien de la mairie. Constituez votre équipe de 6 personnes et venez vous inscrire avant le 30 avril (6 €/équipe). La musique sera de la partie le midi avant le cochon grillé (repas sur inscription) et le soir sous forme de scène ouverte avant le concert de « La Bavarde ». Renseignements et inscriptions : café la Bicyclette au 02 99 04 47 04.

VAGABONDAGE ET COMPAGNIE

Atelier "Estampe papier peint" - Samedi 16 mai de 14h à 16h
Médiathèque Ménouvel

Atelier animé par Charlotte Durand. Ouvert à tous. Gratuit.

Vendredi 22 mai à 10h - Résidence Val de Chevré

Samedi 23 mai à 16h - Square Albert Hay (Maisonneuve)

Spectacle "Camion d'alimentation générale culturelle". Tout public. Gratuit.

FÊTE DE LA MUSIQUE

Samedi 13 juin à partir de 19h30

Vous êtes musiciens et vous souhaitez jouer lors de cette soirée, vous pouvez vous inscrire en remplissant le formulaire d'inscription disponible sur le site internet de la commune. Veuillez le déposer une fois complété à l'accueil de la mairie avant le samedi 30 mai.

MÉDIATHÈQUE MÉNOUVEL

La médiathèque (bibliothèque et espace multimédia) sera ouverte les samedis 2 et 9 mai aux heures habituelles.

ESPACE MULTIMÉDIA

Initiation photo numérique

Jeudis 21, 28 mai, 4 et 11 juin de 9h30 à 11h30

Vous avez un appareil photo numérique et souhaitez apprendre à vous en servir ?

Tarif plein : 32 €. Tarif réduit : 16 €

Ecoles

ECOLE SAINT JOSEPH

Vente de paniers garnis pour la fête des mères afin de financer en partie les sorties scolaires de fin d'année de toutes les classes. Ce panier représente le savoir-faire local et sera composé de 7 articles proposés par 5 artisans locaux.

Date limite de commande fixée au 15 mai 2015.

Vous pouvez dès à présent demander un bon de commande par mail : UnPanierPourMaman@gmail.com ou par téléphone au 06 75 30 71 82 ou au 06 12 65 70 55. Attention, les commandes ne seront prises en compte qu'au retour du paiement.

Associations

LES AMIS DE L'ORGUE

Assemblée générale

Samedi 2 mai à 10h30

Dans la sacristie de l'église, 2 rue St Martin

ANCIENS COMBATTANTS

Cérémonie du 8 mai

10h30 office religieux - 11h15 cérémonies

12h30 Repas servi par "La Sauvagine"

Prix du repas : 25 €. Inscription avant le 1er mai auprès de Joseph Gautier 02 99 62 63 08 ou Dominique Coelho 06 61 72 04 85 ou La Sauvagine 02 99 62 63 52.

Date à retenir : le méchoui est fixé au 26 juillet au Foyer Rural.

Vie économique

HISTOIRES D'ÂNES

Portes Ouvertes - Animations

Dimanche 24 mai de 12h à 17h

Divers

BALAYAGE DU BOURG

Il sera effectué le mercredi 13 mai entre 7h et 13h. Vous êtes invités à ranger vos voitures la veille afin de faciliter le passage.

CLIC DE L'ILLE ET DE L'ILLET

Soutien aux aidants familiaux

Mardi 19 mai de 14h30 à 16h30 - Espace intergénération (Liffré)

Vous accompagnez un proche (conjoint, parent,...) en perte d'autonomie liée à l'âge, une maladie ou un handicap. Le Clic organise un temps d'échanges animé par une psychologue en groupe avec d'autres personnes connaissant une situation semblable, dans la convivialité. Gratuit. Renseignements et inscription au 02 23 37 13 99 ou clic-ille-illet@orange.fr

SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS

Invitez un enfant cet été

Le secours populaire français recherche des familles d'Ille et Vilaine pour accueillir bénévolement un enfant pendant deux ou trois semaines cet été. Les enfants accueillis ont entre 6 et 11 ans et n'ont pas d'autres possibilités de partir en vacances. Ils viennent d'Ille et Vilaine ou d'autres départements et une assurance est prise en charge pour eux par l'association. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Secours Populaire du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h au 02 99 53 31 41 ou par mail : contact@spf35.org

IMPÔT SUR LE REVENU

Le service de déclaration en ligne est ouvert depuis le 15 avril. Pour l'Ille-et-Vilaine :

- date limite de dépôt de déclaration papier : 19 mai 2015
- date limite de déclaration en ligne : 2 juin 2015

Retrouvez les services en ligne sur le site impots.gouv.fr (déclaration en ligne, calcul de l'impôt, paiement en ligne, ...).

Une permanence des impôts aura lieu le 11 mai toute la journée à Liffré (Espace Intergénération - rue des Ecoles).

UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS POMPIERS (UDSP)

L'UDSP d'Ille et Vilaine organise le samedi 6 juin, sur La Bouëxière, une formation PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1) dont l'objectif est de faire acquérir à toute personne, âgée au minimum de 10 ans, les gestes qui sauvent, dans toutes les situations de la vie courante. Durée de la formation : 8h. Coût de la formation : 45 € / personne. Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Gwénaëlle Souhy au 06 37 45 75 03.

INSEE

L'Insee réalise entre le 4 mai et le 27 juin une enquête sur les ressources et les conditions de vie des ménages.

Elle s'inscrit dans un dispositif statistique européen et porte sur les ressources et les charges des ménages, les conditions de logement, ainsi que sur la formation, l'emploi et la santé des individus.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargé de les interroger prendra contact avec eux et sera muni d'une carte officielle l'accréditant. Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

CARTE D'IDENTITÉ

Le délai d'obtention est actuellement de 7 semaines.

